

## COMMISSION STATUTS & REGLEMENTS

### PROCES-VERBAL N°5/2020

### REUNION DU 11 MAI 2020

#### PAR VISIOCONFERENCE

Présidence : Jean GRACIA

Présents : Eric BERENYI, Suzanne CATHIARD, Hervé DESMOULINS, Jean-Pierre FOURNERY, Clément GOURDIN, Annie LAURENT, Michèle LE PRIELLE, Jean-Michel MAILLARD, M'bra MARNA, Béatrice PFAENDER, Christian PLAT, Christian ROGGEMANS, Yves WERQUIN

Assistent : Pierre-Yves COLIN,

Excusés : Philippe BOIDE, Olivier BORTOLAMEOLLI, Jean THOMAS,

#### 1. Approbation du PV n°4/2020

Le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2020 est adopté.

Pour information, le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2020 est toujours manquant. Il sera validé ultérieurement.

#### 2. Mouvements de structures

Néant

#### 3. Modifications des Règlements Généraux

Les propositions du groupe de travail relatif aux mutations sont présentées. Elles constitueront les principales modifications des Règlements Généraux.

Il est proposé que le droit de mutation soit considéré comme de vrais frais administratifs et soit par conséquent identique quel que soit le type de licence.

Il est proposé un allongement de la période de mutation jusqu'au 31 décembre et en parallèle la suppression de la période de mutation exceptionnelle. Il ne sera donc plus possible de muter après le 31 décembre. Des rares cas et situations d'exceptions pourront être examinés, de manière dérogatoire, par la CSR qui acquiert un réel pouvoir de décision en la matière.

Enfin, afin de répondre à une demande ministérielle, il est proposé de réaliser le contrôle d'honorabilité des encadrants (entraîneurs, dirigeants...) dans le cadre de la réglementation en vigueur. Les données d'identification des licenciés exerçant des fonctions d'encadrement pourront ainsi être croisées par les services

de l'Etat avec les données figurant dans le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FJAISV).

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire et de l'annulation de nombreuses compétitions et afin de ne pas pénaliser les clubs qui verraient certains de leurs adhérents muter la saison prochaine, une adaptation temporaire de la réglementation relative au calcul de la compensation financière sera proposée.

#### 4. Prochaines Réunions (sous réserve de modifications)

- Mardi 2 juin 2020 à 14h00
- Mardi 30 juin 2020 à 14h00
- Mardi 2 septembre 2020 à 14h00
- Mardi 29 septembre 2020 à 14h00
- Mardi 27 octobre 2020 à 14h00
- Mardi 24 novembre 2020 à 14h00

Jean GRACIA  
Président